

Grury

La migration du milan royal pourrait-elle remettre en cause le projet éolien ?

Mobilisée contre le projet éolien, l'association Sauvegarde, nature et patrimoine Grury a fait appel à un ornithologue pour scruter la migration des milans royaux mi-février. Plus de 200 oiseaux ont été observés là où 5 éoliennes pourraient être construites. Les opposants espèrent peser avec cet argument, alors que la phase d'instruction du projet commence.

Dans le ciel brumeux ce matin-là, les pâles des éoliennes de La Chapelle-au-Mans tournent au loin. Un scénario que les membres de l'association Sauvegarde, nature et patrimoine de Grury ne veulent pas voir se reproduire dans leur village. Ils ont décidé de faire venir un ornithologue durant trois jours, mi-février.

Un rapace protégé

Posté près du cimetière avec jumelles et lunettes ornithologiques, Olivier Léger, spécialiste de la migration du milan royal et créateur de la société L'escargot voyageur, observe l'horizon de gauche à droite.

En face de lui, cinq éoliennes



L'ornithologue Olivier Léger est venu observer la migration des milans royaux, mi-février, près du lieu d'implantation potentiel des éoliennes à Grury. Photo Fanny Guiné

d'une hauteur de 200 mètres en bout de pale pourraient être installées près de l'étang de Montperroux, au sud-ouest du bourg. « On a un flux d'oiseaux migrants incroyable ici. C'est le début de la migration pré-nuptiale, les oiseaux remontent de l'Espagne ou du Massif central vers l'Allemagne. L'axe entre Luzy-Étang-sur-Arroux-Autun est privilégié par les milans royaux. Grury est le prolongement logique de leur voyage », souligne l'ornithologue. Durant trois jours, il a comptabilisé 240 milans royaux, un rapa-

ce d'environ 1 m 60 d'envergure reconnaissable par sa queue en Y. En France, l'UICN (Union internationale pour la conservation de la nature) classe le milan royal comme une espèce menacée dans la catégorie « vulnérable ».

Pour Olivier Léger, il n'y a pas de doute : « Ce couloir de migration est unique en Bourgogne, avec autant d'oiseaux observés. Entre Autun et Étang-sur-Arroux, on en a observé plus de 8 000 en 2022 et 5 000 l'an passé. »

Avec ces observations, l'asso-

« Ce couloir est unique en Bourgogne avec autant d'oiseaux observés »

Olivier Léger, ornithologue

ciation d'opposition espère mettre un coup d'arrêt au projet éolien. L'abandon du projet voisin de Neuvy-Grandchamp, à cause de la présence de l'aigle botté, l'a ragailardie. « On avait

déjà fait des comptages mais entre nous. On a souhaité conforter notre argument avec un professionnel. Ce projet aurait des impacts irréversibles sur la faune », pointe Maurice Milleret, le président de l'association. « Si on ne se bat pas, elles vont être implantées d'office. Là, on a une petite chance et encore d'autres cartes à jouer, notamment sur la proximité avec Bibracte », ajoute Thierry Bouvrat, le vice-président, qui rappelle que leur pétition contre le projet « a récolté une majorité de signatures » dans le village.

Ils comptent envoyer ces éléments au préfet dans leur future requête, courant mars. Comme une réponse au dépôt de la demande d'autorisation environnementale du projet réalisé par TotalEnergies Renouvelables, le promoteur (*voir par ailleurs*). Si le projet va à son terme, le parc éolien pourrait être mis en service en 2026.

De son côté, Olivier Léger qui dit avoir « changé d'opinion » sur l'éolien, veut les aider dans leur combat. « Je vais faire remonter mes infos de terrain, notamment sur la base de données de la LPO. C'est un trésor de guerre ! »

● Fanny Guiné

Pour TotalEnergies Renouvelables, « tous les enjeux environnementaux ont bien été pris en compte »

Si le projet éolien de Marcelys, à Grury, était au départ porté par Global Wind Power puis par Total Quadran, c'est désormais TotalEnergies Renouvelables France qui le chapeaute. Jérôme Dieu, chef de projets ENR, fait le point sur l'avancement du dossier.

Pouvez-vous rappeler les caractéristiques du projet ?

« Ce projet a démarré en 2016, avec l'avis favorable du conseil municipal. Un travail plus fin a été entamé à partir de 2020, avec les études environnementales. Cinq éoliennes pour une production d'environ 25 MW sont envisagées. Cela équivaut à la consommation électrique, hors chauffage, de 35 000 habitants et d'éviter 17 000 tonnes de CO2 par an. »



Le projet éolien de Marcelys, sur la commune de Grury, se situe à quelques kilomètres du parc éolien de La Chapelle-au-Mans. Photo Nicolas Desroches

Où en est-on dans le calendrier ?

« Nous avons terminé la conception pour passer à la faisabilité du projet. Le mât de mesure du vent installé entre 2021 et 2022 nous a rassurés sur le potentiel du site. Fin décembre 2023, nous avons déposé la demande d'autorisa-

tion environnementale en préfecture. Désormais, les services de l'État vont étudier le dossier. Pendant l'instruction, une enquête publique va être menée et les habitants pourront à nouveau s'exprimer. »

L'association qui s'oppose au projet dénonce les

« impacts irréversibles » sur la faune et la flore, notamment en pointant le couloir de migration du milan royal. Que leur répondez-vous ?

« Le milan royal est l'un des points sur lesquels on a insisté dès le début de notre étude d'impact. Il y a aussi eu des passages d'écologues. On s'est également basé sur l'expertise de la LPO (Ligue pour la protection des oiseaux) qui a fait une étude en 2022. Les résultats montrent que le projet éolien est compatible avec la migration des milans royaux. Tous les enjeux environnementaux ont bien été pris en compte, notre projet est cohérent. Ce sera au préfet de rendre ses conclusions à la fin. »

L'opposition d'une partie

de la population ne vous inquiète pas ?

« Sur la plupart des projets aujourd'hui, une opposition est récurrente. Leur avis a été entendu. Il y a eu de nombreux moments de concertation, on a adapté notre implantation... On a travaillé avec la démarche ERC : éviter, réduire, compenser. On s'engage aussi avec des mesures d'accompagnement pour la commune, en fournissant l'éclairage public en Led, en solarisant les bâtiments publics et en créant un sentier de randonnée au pied des éoliennes. Et j'ai également rencontré beaucoup de gens favorables, qui ont à cœur d'être des acteurs du développement des énergies renouvelables. »

● Propos recueillis par Fanny Guiné